



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

Vers la sauvegarde durable du saumon sauvage ?

Interventions de l'agence de l'eau

Brioude, le 11 octobre 2013



Les fondements des interventions de l'agence de l'eau

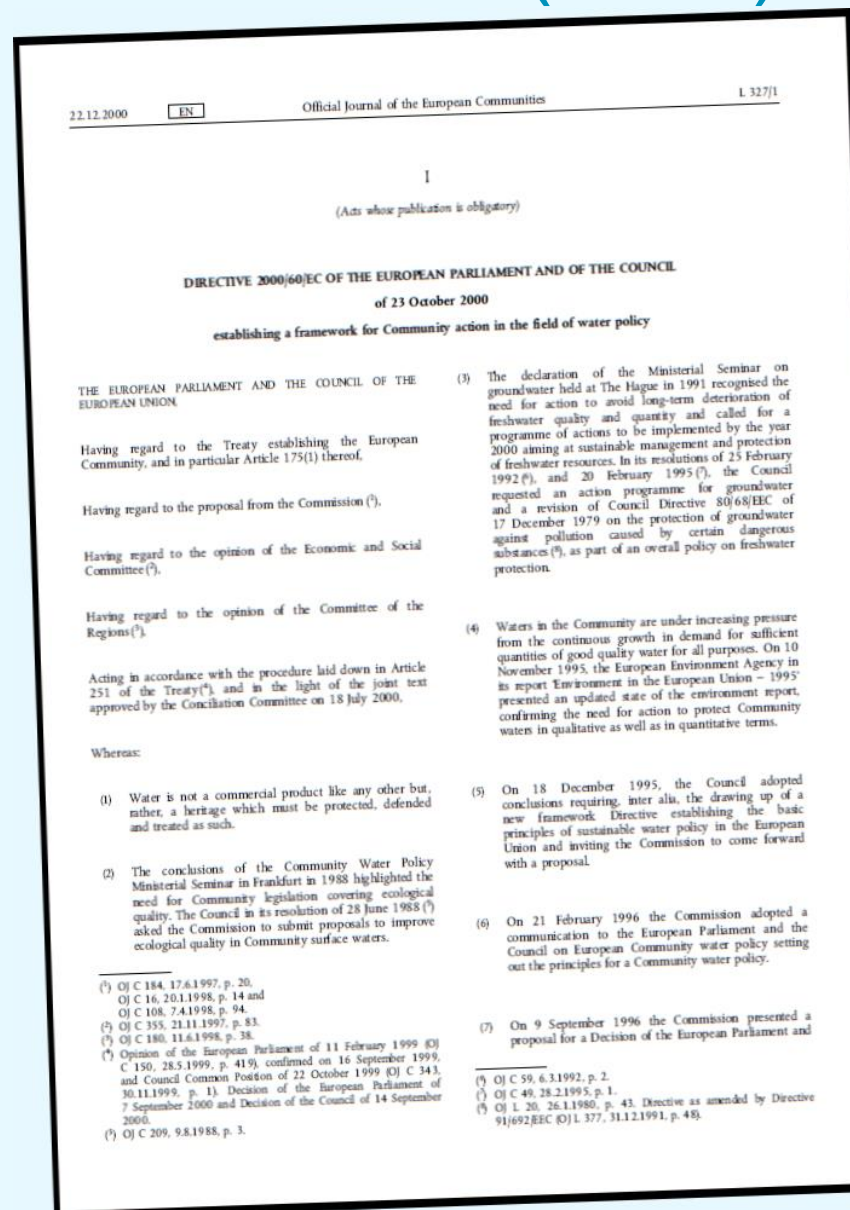
Établissement public du ministère chargé du développement durable

- Loi sur l'eau de 1964
- Loi sur l'eau de 1992
 - SDAGE et SAGE
- Directive-cadre sur l'eau 2000
- Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006
- SDAGE 2010-2015

La directive cadre sur l'eau (DCE)

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

- Directive 2000/60/CE
du 23 octobre 2000
établissant un cadre pour
une politique
communautaire dans le
domaine de l'eau





Le SDAGE

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

- Schéma directeur
d'aménagement et de
gestion des eaux
du bassin Loire-Bretagne
2010-2015





Le 10^e programme de l'agence

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

- 10^e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne 2013-2018
 - Redevances
 - Interventions



Brochet



Truite commune

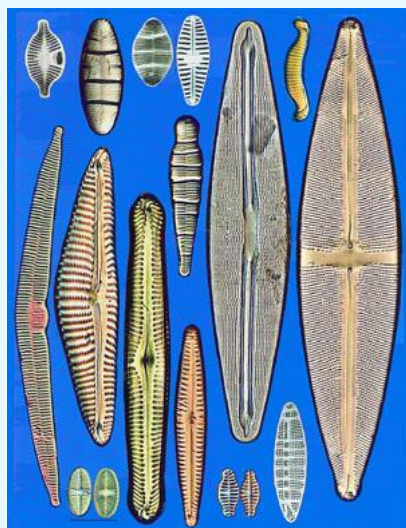


© R.Swainston/ANIMA 2001 - Tous droits de reproduction interdits



Photo: Bachelard/BBC2

Le bon état
écologique
= des peuplements
vivants peu perturbés





10^e programme d'intervention

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

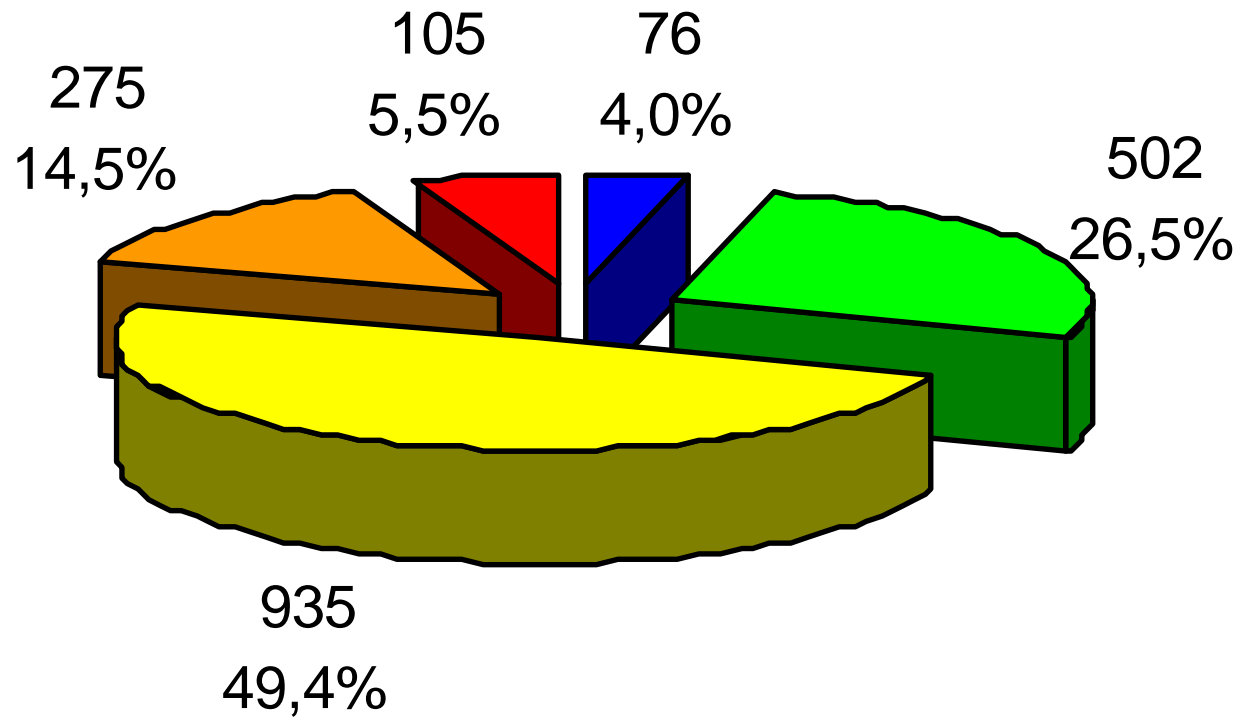
Vers le bon état des eaux...



État des lieux en 2010

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Etat écologique 2010 des cours d'eau



■ Très bon état ■ Bon état ■ état moyen ■ état médiocre ■ état mauvais



Deux enjeux prioritaires

*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

La qualité des eaux superficielles et souterraines

- Réduire les sources de pollution
- Traiter les pollutions

La qualité des milieux aquatiques

- Les cours d'eau
- les zones humides



10^e programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Établissement public du ministère chargé du développement durable

Restaurer et entretenir les cours d'eau et les zones humides

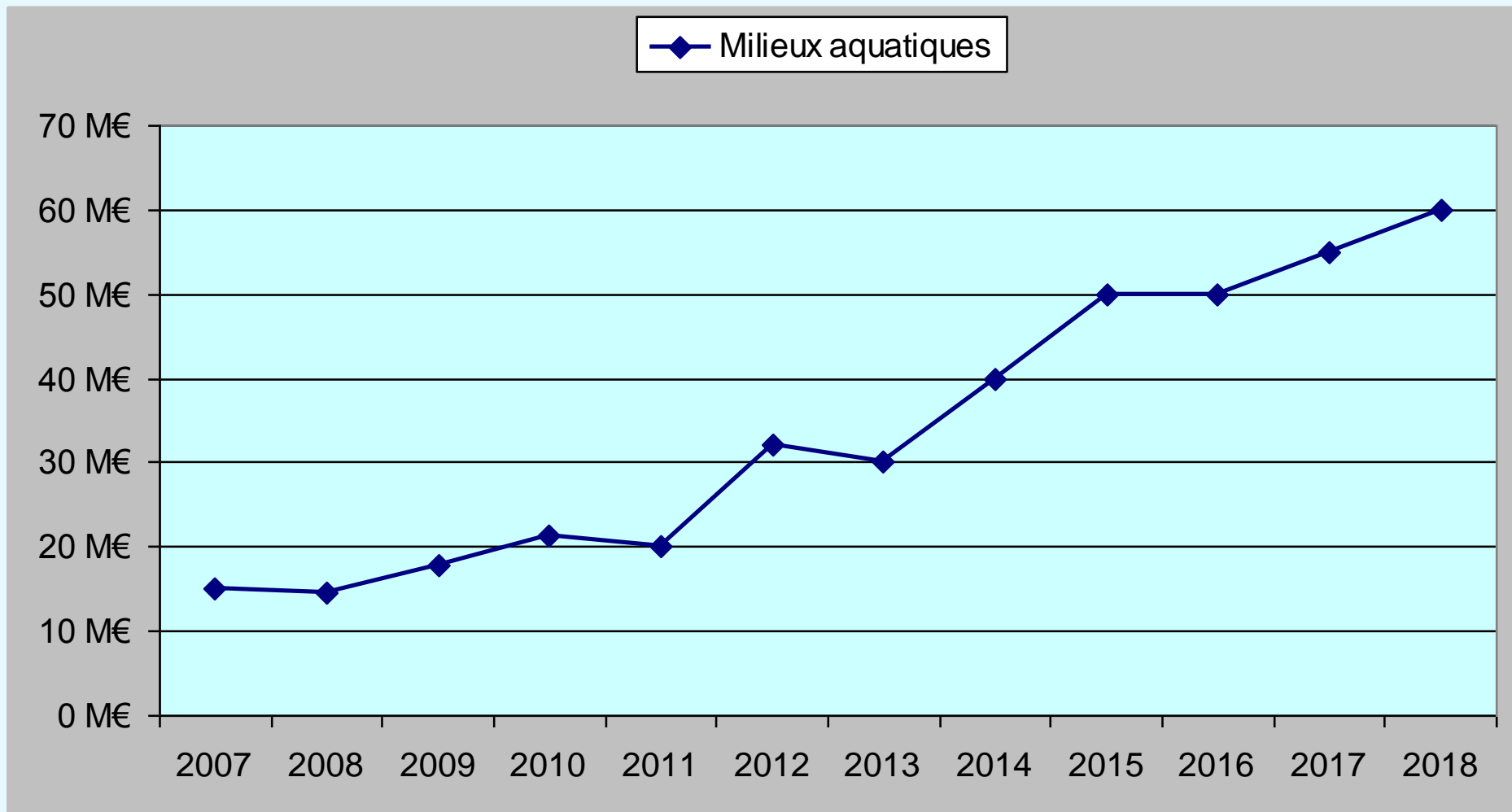
→ La politique de l'agence de l'eau

- Restaurer les cours d'eau altérés et les préserver :
 - rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments
 - corriger les perturbations du lit et des berges
 - préserver l'espace de mobilité
 - entretenir les rivières
- Restaurer ou recréer les zones humides dégradées :
 - en faire l'inventaire
 - restaurer leurs fonctionnalités
 - les gérer durablement par la maîtrise foncière et d'usage
 - les entretenir
- Favoriser le rétablissement des populations de poissons grands migrateurs et d'espèces menacées dans le cadre des plans nationaux d'actions
- Corriger les altérations liées aux ouvrages hydrauliques
- Accompagner les maîtres d'ouvrage :
 - mettre en œuvre des contrats territoriaux ou des conventions de gestion durable
 - soutenir l'animation et l'appui technique



Les aides « milieux aquatiques »

Établissement public du ministère chargé du développement durable





Aides « Milieux aquatiques » au cours du 9^e programme

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

	2007-2009	2010-2012	9 ^e programme
Contrats cours d'eau	19,5	34,9	54,4
Contrats zones humides	8,7	14,8	23,5
Poissons migrateurs	3,4	10,1	13,6
Accompagnement de la politique « milieux aquatiques »	4,7	6,7	11,4
Autres travaux et acquisitions de zones humides	0,5	5,6	6,1



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Aides « Milieux aquatiques » au cours du 9^e programme

- Continuité écologique
405 ouvrages traités depuis 2007
7 M€ d'aides
- Restauration du lit mineur
28 M€ d'aides (25% des aides)
- Poissons migrateurs
Plan Loire
CPER Bretagne 2007-2013



Vers la sauvegarde durable du saumon sauvage ?

Établissement public du ministère chargé du développement durable

- Vers la reconquête du bon état des cours d'eau ?
 - Continuité écologique ?
 - Qualité chimique des eaux ?
 - Qualité des habitats ?
- Conditions thermiques ?